



MARCHE DE NOËL DE FRONTON

Le Marché de Noël organisé par la commune de Fronton se déroulera le samedi 8 et le dimanche 9 décembre, de 10h00 à 19h00, sous la Halle et dans l'espace délimité à l'extérieur de la Halle.

La manifestation est réservée aux artisans, commerçants, artistes indépendants et producteurs qui souhaitent proposer des œuvres, articles ou produits garantissant la qualité du marché. Seront acceptés en priorité les exposants locaux, de la commune et du Frontonnais.

Le Marché de Noël est organisé sous la Halle et sous les chapiteaux installés à l'extérieur de la Halle. L'espace à l'extérieur de la Halle est réservé au coin gastronomique. L'intérieur de la Halle est organisé en stands séparés par des grilles. Les exposants apportent leur matériel (tables, chaises, rallonges électriques etc.).

Le prix du mètre linéaire est fixé à

- 17 € à l'intérieur de la Halle, espace réservé aux produits non-alimentaires, et
- 20 € à l'extérieur de la Halle, espace réservé au coin gastronomique.

Les personnes intéressées enverront le dossier de candidature avant le **30 septembre 2018**. Le dossier contient de manière obligatoire :

- Le **bulletin de pré-inscription**
- Des **photographies représentatives de l'activité** (œuvres/produits et stand)
- Le **paiement par chèque** à l'ordre du « Trésor Public » en fonction du nombre de mètres linéaires souhaités (le chèque ne sera encaissé qu'en cas d'acceptation de la candidature).
- Pour les **professionnels**, la copie de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (le K_bis) ou répertoire des métiers ou régime d'autoentrepreneur et l'attestation d'assurance Responsabilité Civile.

Les dossiers de candidatures peuvent être envoyés

- par poste, à l'adresse Mairie de Fronton, 1 esplanade Marcorelle BP3 31620 Fronton ou
- par courriel à contact@mairie-fronton.fr

avec la mention « Marché de Noël 2018 »

Les candidatures seront examinées par la Commission économique de la commune qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser selon les places disponibles et en fonction de la profession ou des objets présentés (qualité, originalité...). L'organisateur n'est pas tenu de motiver ces décisions.

La sélection des candidatures aura lieu au plus tard le **15 octobre 2018**. En cas de refus, le chèque sera restitué aux candidats par courrier.

La participation à une manifestation antérieure ne donne pas la garantie d'une participation future au marché de Noël.

Après acceptation de leur dossier et pour garantir leur participation, les exposants retenus recevront une **confirmation d'inscription** à retourner dûment complétée à l'adresse Mairie de Fronton, 1 esplanade Marcorelle BP3 31620 Fronton ou par courriel à contact@mairie-fronton.fr avant le **31 octobre 2018**.



MAIRIE DE FRONTON
1 esplanade Marcorelle 31620 Fronton
☎ : 05 62.79.92.10
Fax : 05 62.79.92.12
Email : contact@mairie-fronton.fr

MARCHE DE NOËL DE FRONTON

Du samedi 8 au dimanche 9 décembre 2018, de 10h00 à 19h00

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

A retourner avant le **vendredi 30 septembre 2018**
à Mairie – Marché de Noël BP3 – 31620 FRONTON ou contact@mairie-fronton.fr
avec la mention « Marché de Noël 2018 »

Nom : / Raison sociale :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :

EMPLACEMENT

Nombre de mètres souhaités **à l'intérieur de la Halle**
17 € le mètre linéaire pour 2 jours (Gardiennage compris / ordre : Trésor Public)

Nombre de mètres souhaités **à l'extérieur de la Halle (coin gastronomique)**
20 € le mètre linéaire pour 2 jours (Gardiennage compris / ordre : Trésor Public)

ACTIVITE :

Soyez précis, joignez une ou deux photos présentant votre activité (elles seront rendues lors d'un prochain envoi)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

NOTE : En soumettant la demande de participation, vous confirmez avoir pris connaissance du Règlement du Marché de Noël de Fronton. La pré-inscription ne vaut pas acceptation. La réponse de la Commission vous sera communiquée au plus tard le **15 octobre 2018**.

Pour tous renseignements, contacter la Mairie de Fronton
au 05.62.79.92.10 ou à contact@mairie-fronton.fr